

## Individus par excès et par défaut

Robert Castel et Claudine Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretien sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard, 2001, 216 p.

Marcelo Otero

Volume 44, numéro 1 (255), février 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/32958ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Otero, M. (2002). Compte rendu de [Individus par excès et par défaut / Robert Castel et Claudine Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretien sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard, 2001, 216 p.] *Liberté*, 44(1), 146–155.

## Individus par excès et par défaut

Marcelo Otero

Robert Castel et Claudine Haroche, ***Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretien sur la construction de l'individu moderne***, Paris, Fayard, 2001, 216 p.

Qui sommes-nous, ou mieux, *que pouvons-nous être* au tournant du XX<sup>e</sup> siècle ? Cette question représente bien ce que les philosophes appellent une *question disputée*, à savoir : une problématique à laquelle on répond par un exercice d'argumentation dont l'enjeu est d'étayer une prise de position sur un sujet fatalement controversé. Pas seulement de la rhétorique et du jeu d'opposition d'autorités intellectuelles, même si *disputer* exige d'argumenter et de faire un nouveau détour par les vieux classiques éternellement en lice. Il s'agit également d'avancer des arguments nouveaux et, idéalement, de formuler des hypothèses en fonction de données nouvelles qu'on considère cruciales, ce qui établit une « connexion forte » entre *question disputée* et problèmes de société.

La fin des années 70 et le début des années 80 se sont caractérisés par un intérêt marqué pour l'émergence d'un nouveau type d'individu dit « par excès ». On l'a appelé successivement *l'homme incivil*<sup>1</sup>, aux antipodes du modèle du citoyen politique et répugnant aux investissements publics ; *l'individu narcissique*<sup>2</sup>, contemplant l'univers comme un miroir et ne s'intéressant aux événements extérieurs que dans la mesure où ils reflètent sa propre image ; et *l'individu postmoderne* « flottant » dans un vide à peine balisé par des incitations plus indicatives que normatives. Si Richard Sennett attirait l'attention sur la fin de la culture publique, phénomène plutôt inquiétant pour des sociétés républicaines, et Christopher Lasch insistait sur la généralisation de la personnalité narcissique, somme toute une catégorie psychopathologique empruntée à la psychanalyse et à la psychiatrie, la réflexion de Gilles Lipovetsky s'est efforcée, quant à elle, de dégager les dimensions positives du nouvel individualisme et des nouveaux regroupements de type réticulaire, associatif et communautaire tenant lieu de nouveau « tissu social ».

La problématique de l'individu « par excès », un être dépeint comme essentiellement psychologique plutôt que politique, social ou économique, s'est en quelque sorte stabilisée avec la parution des travaux incontournables de Marcel Gauchet et d'Alain Ehrenberg. Le premier<sup>3</sup> postule

---

<sup>1</sup> Richard Sennett, *The Fall of Public Man*, New York, Knopf, 1977, 373 p. Éd. franç. : *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1979, 282 p.

<sup>2</sup> Christopher Lasch, *The Culture of Narcissism. American Life in an Age of Diminishing Expectations*, New York, Warner, 1977, 268 p. Éd. franç. : *Le complexe de Narcisse. La nouvelle sensibilité américaine*, Paris, Laffont, 1981, 340 p.

<sup>3</sup> Marcel Gauchet, « Essai de psychologie contemporaine. Un nouvel âge de la personnalité », *Le Débat*, n° 99, mars-avril 1998, p. 164-181.

l'émergence d'une nouvelle structure de la personnalité, « hypermoderne » ou « ultramoderne », dernier avatar de l'aventure de l'individu qui commence à « graviter autour de lui-même » au XVII<sup>e</sup> siècle (la personnalité moderne), cessant d'« être hétéro-déterminé par l'altérité religieuse » (la personnalité traditionnelle). Le deuxième<sup>4</sup> trace les contours de l'individu « fatigué d'être soi », effet d'un double déplacement des références des modes d'institution de la personne : de la culpabilité à la responsabilité et du conflit à l'initiative. Le déclin de la névrose (et de la psychanalyse) et le « succès » de la dépression (et des médicaments de l'esprit) illustrent une profonde « mutation anthropologique » et la mise en place d'un mode de régulation de conduites « postdisciplinaire ».

A-t-on besoin de revisiter la question de l'individu ? Qu'est-ce qui n'a pas déjà été dit à ce propos ? L'objectif explicite de la publication de cet entretien avec Robert Castel est de « lier les questions de la propriété privée, de la propriété sociale et de la propriété de soi » dans le processus de « construction de l'individu moderne ». À défaut de proposer une (nouvelle) théorie sociologique de l'individu, Castel se situe dans une perspective sociologique « objectiviste » pour attirer l'attention sur la question des « conditions de possibilité » de la constitution de l'individu, plutôt que de s'intéresser aux modes de fonctionnement de celui-ci sur un plan psychologique, intersubjectif, subjectif ou normatif. Si cela semble aujourd'hui un fait accepté que la « société n'a jamais été autant une société d'individus », il ne faut pas en conclure pour autant

---

<sup>4</sup> Alain Ehrenberg, *La fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob, 1998, 414 p.

qu'« il y a des individus qui ne demandent qu'à s'exprimer comme tels, à développer leurs capacités d'initiatives bridées par des contraintes de type étatique ou bureaucratique ». Pour se conduire en individu, s'exprimer en son propre nom, avoir une certaine liberté de choix, prendre des initiatives, bref, pour bénéficier « des prérogatives que l'on prête aux individus », il faut avoir des « supports ». Castel rappelle un paradoxe apparent qu'on oublie souvent lorsque la thématique de l'individu occupe toute la place : l'individu, même dans sa version « hypermoderne », ne peut « flotter » dans le vide qu'à condition d'être convenablement « lesté », sans quoi il risque d'être réduit à son corps (physique et psychique). Autrement dit, l'individu sans supports est condamné à « payer de sa personne ».

### **La livre de chair des débuts de l'industrialisation**

John Locke est l'un des premiers à développer une théorie de l'individu moderne « objectiviste » en postulant la nécessité de s'appuyer sur un « socle » pour exister comme individu. Castel résume efficacement la thèse de Locke en deux phrases : « c'est par la propriété privée que l'homme peut accéder à la propriété de soi » et « ces deux contenus hétérogènes sont indissociables ». Toutefois, à l'époque de Locke, la grande majorité des personnes n'a pas accès à la propriété privée et la Révolution française ne résout pas non plus la « contradiction entre citoyenneté politique et citoyenneté sociale », qui deviendra désormais l'aporie fondamentale de la propriété : « support nécessaire de la citoyenneté, mais dont la majorité des citoyens sont exclus ».

Le passage des sociétés « holistes » (« individus » en situation de dépendance interpersonnelle inscrits dans des statuts assignés) aux sociétés « de classes » (« individus » juridiquement libres, mais pour la plupart sans supports) permet d'apprécier l'ampleur de cette contradiction républicaine maintes fois soulignée par la critique de Marx au droit bourgeois. Sur le marché du travail, l'individu qui « ne dispose pas de ressources pour attendre » est forcément « commandé par le besoin » ; s'il n'a pas une certaine « maîtrise du temps » il ne peut pas développer de stratégies alternatives, il doit se plier à ce qu'on lui impose, il n'est donc plus un individu au sens propre. L'expression de Castel « payer de sa personne », allusion au *Marchand de Venise* de Shakespeare, illustre la condition du prolétaire aux débuts de l'industrialisation, lorsque la propriété de soi se confond avec (voire se réduit à) la propriété de son corps.

Ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que des « supports » autres que celui de la propriété privée sont progressivement et péniblement mis en place en guise de réponse à la séparation de la propriété et du travail, donnant une chance aux non-propriétaires de devenir à leur tour des individus. Cette possibilité passe par la construction d'une forme nouvelle de propriété (protections sociales, droits sociaux, assurances collectives, etc.) que Castel appelle « propriété sociale » (notion abondamment employée par certains courants du socialisme associationniste et par certains penseurs de la III<sup>e</sup> République à la recherche d'un compromis entre la propriété privée et la propriété collective). L'invention d'un « analogon de la propriété privée » qui « fait fonction de propriété privée pour les non-

propriétaires » montre qu'on peut devenir individu non plus par la seule acquisition d'un patrimoine, mais par l'« entrée dans un système de protection » collectif. Une certaine « collectivisation » s'avère ainsi nécessaire pour élargir le processus d'individualisation au-delà des seules classes propriétaires et des élites intellectuelles et artistiques.

Ce système de protections ne se généralise qu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale en même temps que la « société salariale » : une société dans laquelle non seulement « le salariat est largement majoritaire », mais également « l'ensemble ou presque de la population, y compris les non-actifs, bénéficie des protections qui avaient d'abord été progressivement attachées au salariat ». La société assurantielle qui en découle fonctionne comme un mécanisme réducteur de risques à vocation « universaliste », transcendant les demandes spécifiques des diverses « communautés » et les besoins particuliers des « clientèles ». Ce régime collectif de protections se distingue clairement de l'assistance publique, de la philanthropie et des associations charitables dispensant des secours « adaptés » aux groupes préalablement « ciblés ».

La société salariale, telle que définie par Castel, est « un continuum différencié de positions ». Continuum, parce qu'à la différence de l'Ancien Régime, des sociétés esclavagistes ou des débuts de l'industrialisation, il s'agit d'une « société de semblables » où les inégalités « renvoient à des positions comparables » entre elles. Différencié, parce que s'il est vrai qu'on constate une amélioration générale des conditions de vie et une hausse

globale des revenus, notamment au cours des « Trente Glorieuses », les inégalités sociales ne se sont guère amenuisées, « un peu comme lorsque des gens sont placés sur les différentes marches d'un escalator : tout le monde monte, mais la distance entre chacun reste à peu près constante ». En outre, les progrès réalisés par la « société salariale » pour endiguer les effets nuisibles de la séparation entre propriétaires et non-propriétaires se sont accompagnés d'une *individualisation progressive des inégalités*. La « comparabilité entre disparités » sociales, et tout particulièrement le principe formel de l'égalité des chances, fait en sorte que l'échec social est de plus en plus imputable à l'individu lui-même qui devient le seul, ou du moins le principal, responsable de sa situation pénible. Bien qu'il soit la victime de processus « objectifs » sur lesquels il n'a aucune prise, « l'exigence d'être responsable fragilise certaines catégories d'individus en leur faisant porter la faute de ce qu'ils subissent ». La réduction au corps physique pour les non-propriétaires des débuts de l'industrialisation se double ici de la souffrance psychique, rendant une situation objective pénible encore plus insupportable.

### **La livre de chair des débuts de la globalisation**

Depuis le milieu des années 70, on assiste à un renouvellement du paradoxe apparent individualisation-collectivisation : la précarisation des régimes de protection collective à l'origine des « supports » ayant permis l'individualisation des « non-propriétaires » compromet et, dans certains cas, invalide l'accomplissement en tant qu'individus de certaines catégories sociales. Mais il s'agirait cette

fois d'un fait inédit, parce que la « précarité » précédant l'invention de la « propriété sociale » est radicalement différente des formes contemporaines de « précarité ». Aujourd'hui, les « positions de repli » vis-à-vis d'une situation de crise sociale apparaissent moins nombreuses et moins évidentes que dans les sociétés préindustrielles. Et cela pour plusieurs raisons : on est définitivement éloigné des assises rurales qui laissaient miroiter le rêve de l'auto-subsistance, le processus de division du travail est plus sophistiqué, les possibilités de reconversion des travailleurs déçus sont plus limitées et les structures familiales de soutien plus friables, voire inexistantes.

Les « supports collectifs » de la société salariale se fragilisent « laissant échapper un certain nombre d'individus qui se retrouvent *individus par défaut* », autrement dit des individus malgré eux (chômeurs de longue durée, jeunes qui « galèrent », femmes « monoparentales », néo-pauvres diplômés, etc.). Cette catégorie d'individus vit son individualité négativement, à travers la souffrance morale et psychologique d'être tenus responsables de leur état. Il y a donc au moins deux manières d'exister aujourd'hui comme individu : l'une positive, l'autre négative.

Castel affirme que jusqu'à la fin des années 70 « on pouvait penser que le processus d'individualisation était univoque et conduisait à hypertrophier toujours davantage l'individu », mais une « bifurcation inédite » s'est produite, donnant naissance désormais « à une tendance qui renverse la tradition de l'individualisme possessif » pour donner naissance à nouveau à des « individus déposés ». La problématique de l'individu « par défaut » est de

toute évidence bien différente de celle de l'individu « par excès », son drame aussi simple que complexe : il ne manque pas d'objectifs mais de moyens pour les réaliser.

### **Le poisson pourrit par la tête (proverbe chinois)**

Pour comprendre les « puissantes dynamiques d'individualisation » qui traversent les sociétés occidentales, il faut se référer avant tout aux profondes transformations du capitalisme actuel (mobilité accrue du capital, changements technologiques, mondialisation des échanges, exigence de flexibilité des facteurs de production, etc.). Notamment aux contraintes qu'elles imposent et aux possibilités qui se dégagent, car les unes comme les autres constituent l'« arrière-plan » de la « mutation anthropologique » de l'individualité contemporaine. La nouvelle « économie psychique » des individus par excès ou par défaut est intimement liée à l'économie des supports qui structurent l'individualité. Qu'il soit apathique et déprimé ou sans ressources, voire les deux à la fois, l'individu contemporain souffre de son incapacité à se représenter ce qui échappe à son contrôle, « vécu individuel » qui traduit son « manque de prise sur le dehors ».

Castel renouvelle encore une fois ses critiques à l'égard de la notion d'exclusion sociale qu'il considère fort inadéquate. Non seulement personne n'est dans le « hors-social », mais cette idée d'extériorité ne permet pas de comprendre que les situations extrêmes subies par les individus qui ne sont pas inscrits « dans les dynamiques qui produisent la richesse et la reconnaissance sociale » sont

« l'effet de processus qui agissent en amont ». Les mal nommés « exclus » continuent par ailleurs de peser de tout leur poids sur la société, ne serait-ce que parce qu'ils posent aux agences gouvernementales le défi de plus en plus gênant et complexe de leur « gestion » quotidienne.

Le poisson pourrit en effet par la tête, mais il faut tout de même se méfier tant des « discours catastrophistes » à la Viviane Forrester que des « fantaisies » annonçant la disparition du salariat ou la fin du travail : d'une part, « il s'agit d'interprétations unilatérales d'une conjoncture complexe qui comporte des éléments contrastés, voire contradictoires » et, d'autre part, « en Europe occidentale du moins, la société n'est pas comme une cire molle perméable à toutes les injonctions du marché ». La « société salariale » se fragilise, certes, et le risque de fracture dans le « continuum différencié de positions » qui caractérise toute « société de semblables » s'accroît. C'est le cas notamment, lorsqu'au lieu de promouvoir une « communauté d'appartenance » fondée sur une « forme de propriété sociale », on démultiplie au jour le jour les secours particuliers à l'intention de « clientèles » hétérogènes mais dépourvues de ressources. Et si des catégories sociales entières sont progressivement invalidées, on n'est plus dès lors dans une société de semblables, encore moins dans une démocratie.